

FICHE DOCUMENTAIRE



LES EMPLOIS ET LES REVENUS DES FEMMES

Historiquement, les femmes se sont retrouvées confinées dans certaines occupations, en fonction des stéréotypes relatifs à ce qu'est le travail d'une femme et ce qu'est le travail d'un homme. Le travail rémunéré et non rémunéré des femmes a été systématiquement sous-évalué, à cause de ces stéréotypes, par des politiques gouvernementales et d'employeurs discriminatoires, et par le sexisme et le racisme personnels et institutionnels.

La mobilité des femmes dans la population active a été limitée au fil des années par des restrictions fondées sur le sexe, comme la taille et le poids, l'interdiction du travail de nuit, les listes d'ancienneté basées sur le sexe et les pratiques d'embauche sexistes et racistes. Cela peut être difficile à croire maintenant, mais pendant la première moitié du XXe siècle encore, les femmes mariées ne pouvaient pas travailler dans la fonction publique fédérale.

Plus de 70 % des femmes faisant partie de la population active sont toujours concentrées dans quelques domaines qu'elles dominent : les emplois de bureau et les autres postes administratifs, la vente et les emplois dans les services, le nursing et les occupations connexes ainsi que l'enseignement.

Selon une analyse effectuée par Statistique Canada des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1998, les secteurs où les hommes dominent sont encore mieux rémunérés. Même dans les secteurs où les femmes dominent, le travail accompli par les femmes est en général moins bien considéré et moins bien payé que celui que les hommes effectuent.

- La rémunération moyenne dans le secteur fortement dominé par les hommes des métiers, des transports et des conducteurs de matériel (93 %

d'hommes) est de 30 904 \$. La rémunération moyenne dans les secteurs de la fabrication, de la transformation et des services publics (61 % d'hommes) est de 30 090 \$.

- Par comparaison, les gains moyens du secteur du travail de bureau et administratif, dominé par les femmes (71 %), sont de 28 875 \$. Les gains moyens des femmes de ce secteur sont de 24 989 \$, tandis que ceux des hommes sont de 38 231 \$.
- Dans le secteur de la santé publique, où les femmes détiennent 80 % des emplois, leurs gains moyens sont inférieurs de plus de moitié à ceux des hommes : 33 007 \$ contre 66 293 \$ pour les hommes.
- Les femmes occupent 39 % des emplois dans la fabrication, la transformation et les services publics, mais leurs gains moyens sont inférieurs de plus de la moitié à ceux des hommes : 17 099 \$ contre 35 206 \$ pour les hommes.
- Il y a plus de femmes que d'hommes en gestion (44 %), mais la plupart occupent des postes peu rémunérés, de bas niveau; les femmes ne représentent que 21 % des gestionnaires supérieurs. Les gains moyens des femmes de ce groupe professionnel sont de 39 048 \$, contre 58 680 \$ pour les hommes.
- Les femmes occupent 53 % des emplois professionnels, mais ce chiffre s'explique par leur dominance en nursing (95 %) et dans l'enseignement (69 %).
- Le nombre de femmes a augmenté dans certains domaines professionnels bien rémunérés et qui étaient par le passé le fief des hommes : en 1999, 47 % de tous les médecins et dentistes étaient des femmes et c'était le cas aussi

de 58 % des professionnels des sciences sociales ou de la religion. Cependant, 20 % seulement des professionnels des sciences naturelles, du génie et des mathématiques étaient des femmes.

En fait, l'écart entre les sexes est plus grand que ce que l'on croit en général. Les conclusions d'une analyse des données de l'EDTR montrent que le revenu des femmes équivaut à 61 % de celui des hommes. Malgré les efforts accomplis pour combler l'écart entre les sexes, les Canadiennes n'ont pas encore atteint l'égalité économique. Une bonne partie de la réduction de cet écart s'est produite non parce que les revenus des femmes ont augmenté, mais parce que ceux des hommes ont diminué.

Les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu montrent qu'en 1998, 50 % des Canadiennes avaient un revenu après impôt allant de 0 \$ à 13 786 \$. Onze pour cent seulement des femmes avaient un revenu net d'impôt de plus de 32 367 \$. De plus, il existe certaines tendances troublantes. Les gains moyens après impôt des non-syndiquées occupant un emploi atypique étaient inférieurs à 11 000 \$. L'emploi atypique, soit le travail à temps partiel, le travail temporaire et le travail autonome, est le secteur qui croît le plus vite pour les femmes.

Les femmes de 45 à 64 ans ne gagnaient que 51 % du revenu de leurs homologues masculins. Leurs revenus médians après impôt n'étaient que de 14 779 \$. Puisque le revenu de retraite est fonction des gains à vie, les faibles revenus des femmes de ce groupe d'âge signifient qu'elles risquent plus que les hommes de se retrouver dans la pauvreté pendant leur retraite.

La syndicalisation se révèle la meilleure façon de combler l'écart. Les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu montrent que 98 % des syndiquées avaient un revenu après impôt supérieur à 13 786 \$ et 38 %, un revenu de plus de 32 376 \$. Cependant, les compressions et les initiatives de privatisation de tous les paliers de gouvernement signifient aussi la disparition d'emplois dans le secteur public, ainsi que celle de leurs salaires, de leurs avantages et de leurs rentes de retraite.

En outre, la réduction des dépenses gouvernementales a obligé les femmes à assumer, sans salaire, un fardeau plus grand en matière d'éducation et de soins de santé. Associez cela à une charge de travail plus lourde, à des heures plus longues et au fait qu'elles sont toujours responsables des enfants et des corvées domestiques, et il n'est pas étonnant que l'égalité économique des femmes reste un objectif insaisissable.

L'inégalité économique des femmes, toujours présente, non seulement les appauvrit, mais nourrit aussi la culture de la violence. L'insécurité d'emploi signifie que les femmes sont plus vulnérables au harcèlement et que les femmes dont le revenu est peu élevé peuvent trouver très difficile de quitter une relation de violence.

Les femmes appartenant à certains groupes raciaux et les Autochtones courent un plus grand risque encore d'être pauvres. En 1995, le taux de chômage des femmes appartenant à une minorité visible était plus élevé que celui des autres femmes et 37 % avaient un revenu en deçà du seuil de faible revenu de Statistique Canada, alors que c'était le cas de 19 % des autres femmes. En 1995, 43 % des femmes autochtones avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu.

De quoi a-t-on besoin? Entre autres choses, de plus de syndicalisation (l'écart salarial est moins grand pour les femmes protégées par une convention collective), d'un meilleur accès aux études postsecondaires, d'efforts concertés de lutte contre le sexisme et le racisme en milieu de travail et dans les établissements éducatifs, de l'équité dans les emplois et la formation, de lois et de mesures d'équité salariale efficaces afin de créer plus d'emplois à temps plein et de réduire le nombre d'emplois temporaires, qui n'offrent aucune sécurité.

(Sources : « And We Still Ain't Satisfied : Gender Inequality in Canada - a Status Report for 2001 »)

